



Sporting auto moto école
12 Avenue Robert Daugey
13080 Luynes
Agrément : E0301360620
Tél : 04-42-60-83-78
sporting.luynes@gmail.com

Sporting auto moto école
53 Rue Jean Eymar
05000 Gap
Agrément : E0800500260
Tél : 04 92 53 82 10
sporting.gap@gmail.com

LA FORMATION AU PERMIS B

Les enjeux de la formation à la conduite

Outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société, la voiture est aussi indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous, au-delà du plaisir de conduire.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. Le renforcement de l'éducation et de la formation est l'un des moyens palier à cette situation.

Un nouveau programme de formation est mis en place pour permettre aux jeunes conducteurs de se déplacer avec un minimum de risques. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

La formation se déroule en plusieurs étapes :

- Tout d'abord, le passage du code de la route, sésame indispensable pour pouvoir circuler en toute sécurité. Vous allez apprendre et surtout comprendre les règles du code de la route.
- Ensuite, les leçons de conduite avec les 20h minimum obligatoires. Vous apprendrez à utiliser un véhicule et à circuler dans différentes situations, à avoir les bons comportements du conducteur, afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Pour cela, un livret de formation vous suivra durant toute votre période de conduite. Il vous permettra de vous situer par rapport aux exigences de l'examen du permis de conduire. Quand vous aurez atteint le niveau suffisant, notre formateur vous proposera de vous présenter à l'examen du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen pratique ?

L'épreuve pratique : Elle permet de contrôler si les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats lui permettent de circuler en toute sécurité.

Objectifs : Pendant cette épreuve, l'examineur évalue la capacité à la conduite du candidat, et notamment :

- Le respect des dispositions du Code de la route ;
- La connaissance du véhicule et la capacité à déceler les défauts techniques majeurs (la maîtrise du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses) ;
- La capacité à conduire dans le respect de l'environnement ;
- La capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres usagers, en particulier des plus vulnérables ;
- La capacité à percevoir et à anticiper les dangers engendrés par la circulation et à agir de façon appropriée.

Déroulement : À compter du 1^{er} août 2014, l'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- La présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue ;
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Résultat : Vous pourrez aller avoir votre résultat sur le site :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire#/step-connexion>

Si vous avez réussi, vous devrez imprimer ce document qui fera office de permis provisoire le temps de faire la demande pour le permis définitif.

En cas d'échec, une formation complémentaire est souhaitable.